

## SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

## **Avis de Consultation Ouverte**

## N° 003TR-ACO/SENVH/PRMP/UGPM-2024 01/10/2024

1. Le SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivant sous plis fermés pour exécuter :

Travaux d'éclairage public du front de mer TOAMASINA( MIAMI SUD) (RELANCE)

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

- 2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à prix unitaire
- 3. Le Dossier de Consulation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
  - Nom du responsable : FETY Stanicia
  - Fonction : PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
  - Adresse : Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra
  - E-mail : prmp.senvh@gmail.com
  - Bureau : Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra , Étage : R-2 , Porte : 1
- 4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à **Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra** moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
  - Lot 1 : deux cent cinquante mille Ariary (Ar 250 000.00)

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire
- 5. Les plis devront parvenir à **Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra**, étage: **R-2** / porte: **1**, au plus tard le **11/10/2024** à **11 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

ACO\_TVX\_24-00064-092-045.pdf 01/10/2024

- 6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- Lot 1 : trois millions deux cent mille Ariary (Ar 3 200 000.00)

,ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous forme suivantes :

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.
- 8. Une visite de lieu est facultative, elle n'est pas organisée

	ř
	Ě

à,	le	01/	10/20	)24
----	----	-----	-------	-----

La Personne Responsable des Marchés Publics